Oumma : une communauté comme une autre ?

écrit par Agathe Rabier | 16 juin 2025

Oumma : Ce terme aux **62** occurrences coraniques, dans lequel on reconnaît « ***oum*** » qui désigne la mère, est généralement traduit par « *communauté* », mais également par « *peuple* », « *nation ;*» ou « *groupe* » dont les membres sont réunis, au moins métaphoriquement, par **un lien de parenté** ; c'est ainsi qu'il est appliqué aux espèces animales : « *Nulle bête marchent sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté…* » (6, 38). Ce terme peut aussi prendre le sens de « *guide de communauté*» : « *Abraham était un* ***guide*** *(« **oumma** ») parfait. Il était soumis à Dieu, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs.*» (16, 120). Il désigne aussi parfois une « *génération* », une « *durée* » (2, 141 ; 2, 134 ; 1, 45 ; 11, 8).

Une ou plusieurs «*oumma*» ? C'est là une des énigmes posées par Allah au lecteur du Coran.

Une seule communauté d'origine ? «*Tout homme naît*

musulman[1]». A la naissance, la «***fitra***» serait la disposition naturelle de tout être humain à se soumettre à Dieu, si on ne le dévoie pas de cette bonne direction (30, 30).

Ce que le «***hadith***» déclare plus nettement : « *Tout enfant naît selon la **fitra**, puis ce sont ses parents qui en font un juif, un chrétien ou un polythéiste.* » (Bukhâri n° 1358 et Muslim n° 2658). Le Coran semble indiquer que « *Les gens formaient **une seule communauté…*** »[2] (2, 113).

Division, causée par les hommes ?

« *Les gens ne formaient qu'**une seule communauté**, puis ils divergèrent.* » (10, 19**).** Cette communauté primitive se serait divisée par la faute des hommes, ce sont eux « *qui divergèrent* » (10, 19).

Division prévue par Allah ? Certains versets affirment que c'est Allah qui n'a pas voulu d'une communauté unifiée : « ***Si Dieu avait voulu, Il aurait fait de vous une seule communauté**. Mais **Il égare qui Il veut** et Il guide qui Il veut.* » (16, 93, voir aussi 42, 8 ; 11, 118). L'égarement de certaines communautés (juifs et chrétiens = « *Gens du Livre* ») était dans le plan d'Allah : « *Les gens formaient une seule communauté puis Dieu envoya des prophètes comme annonciateurs et avertisseurs. Il fit descendre avec eux le **Livre porteur de la vérité**, pour juger entre les gens sur ce en quoi ils divergeaient. Or, **ce sont ceux-là mêmes à qui il avait été donné qui entrèrent en désaccord à son sujet**, après que les preuves leur soient parvenues, **par rivalité entre eux**[3]. Puis, Dieu guida ceux qui ont cru vers la vérité au sujet de ce en quoi ils divergeaient, avec Sa permission. **Dieu guide qui Il veut** sur le droit*

chemin. » (2, 213).

Là encore, certains versets semblent laisser une chance aux « *Gens du Livre* » , comme si chaque communauté était libre de suivre sa voie : : « *À chaque communauté, Nous avons donné des rituels à accomplir. Qu'ils ne discutent donc pas avec toi sur ce sujet. Et appelle à ton Seigneur. Tu es sur une guidance droite. ''*(22, 34). « *Ne soyez pas comme celle qui défaisait son fil en le détordant après l'avoir réalisé avec effort, en prenant vos serments comme un sujet de dissension, juste parce qu'**une communauté surpasse une autre**. **Dieu ne fait, par là, que vous éprouver**. Il clarifiera pour vous, au Jour de la Résurrection, ce en quoi vous divergiez.* » (16, 9). Dans un bel élan d'œcuménisme, Allah paraît tolérer, dans ces passages, que les rituels se côtoient, que les tensions intercommunautaires deviennent sans intérêt, que chaque communauté ait son messager attitré (« *À chaque communauté un messager…*» 10, 47)… et même « *son* » livre car, au jour du Jugement, « *Tu verras chaque communauté agenouillée. Chaque communauté sera appelée **vers son livre**. « Aujourd'hui vous êtes rétribués selon ce que vous faisiez* » (45, 28).

La meilleure communauté Pourtant Allah annonce : « ***Vous aurez été la meilleure communauté qu'on ait produite pour les gens. Vous ordonnez le convenable et interdisez le blâmable, et croyez en Dieu**. Si les gens du Livre avaient cru, cela aurait été mieux pour eux. Il y a parmi eux des croyants, mais la plupart sont des dépravés.* » (3, 110). Gêné par cette proclamation, qu'il trouve avec raison « *ségrégationniste, suprémaciste* », un défenseur du Coran, en propose une analyse qui ferait de ces paroles… « *une adresse aux Gens du Livre* » ! [4]
Rien n'est impossible, étant donné la nature composite du Coran[5]. Cependant, ce verset a toujours été compris et répété à l'envi par les musulmans comme la preuve de

la prédilection d'Allah pour leur communauté (voir aussi 3, 104).

La fiction d'une famille pour tous les musulmans

La filiation par les mères Favorisé par l'étymologie qui remonte au mot mère (« ***oum*** »), le rapprochement entre l'« ***oumma*** » et une famille est un lieu commun dans la rhétorique des discours religieux musulmans. Il s'est agi, à l'origine, de remplacer un lien tribal et clanique par une nouvelle « *fraternité* » et de lui donner une force supérieure : « ***Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes*** *; et ses épouses sont leurs* ***mères****.* » (33, 6). Les épouses de Mahomet sont donc désignées comme les « ***mères des croyants*** ». Les musulmans usent et abusent d'ailleurs du terme « *frère* » pour se désigner entre eux (la dénomination des « *Frères musulmans* »[6] en est un exemple). Cependant Mahomet n'a pas laissé de fils et Allah n'est pas désigné comme le Père (contrairement au christianisme) : « *Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré* » (12, 3). L'idée d'une filiation divine est rejetée comme une abomination : « *Les Juifs disent : 'Uzayr est fils d'Allah' et les Chrétiens disent : 'Le Christ est fils d'Allah'. Telle est leur parole venant de leur bouche. Ils imitent le dire des mécréants avant eux.* ***Qu'Allah les anéantisse !***» (9, 30). On a posé ironiquement la question : « *Sachant qu'Allah n'a ni compagne ni enfant* (6.101)*, que Mahomet n'est pas leur père* (33.40)*, mais que ses épouses sont leurs mères* (33.6)*, les musulmans sont-ils enfants adultérins ?* »[7]. En effet, si on filait la métaphore d'une « ***oumma*** » familiale, ce serait celle d'une famille polygame dont chaque enfant ignorerait qui est son père.

L'affection familiale Certains versets semblent inciter aux bons comportements dans les relations familiales (17, 23-24; 30, 21 ; 4, 36 et 129), mais les devoirs

religieux l'emportent sur tout autre lien, appartenance, ou inclination « *Tu ne trouveras pas de peuple qui croit en Dieu et au Jour dernier avoir de l'affection pour ceux qui s'opposent à Dieu et à Son messager,* ***fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les membres de leur tribu…*** »(58, 22) (voir aussi : 2, 221 ; 31, 15 ; 70, 8-13 ; 80, 34-37). Comme il est dit dans ces deux derniers versets, le Jour du Jugement est « *celui où l'homme s'enfuira de son frère ».* (80, 34).

Un amour à sens unique Le Coran évoque le sentiment passionné que le croyant doit éprouver pour Allah : « *Les croyants sont les plus ardents en* ***l'amour d'Allah…*** *» (*2, 165). La réciproque est moins nette, Allah « *aime* » ou plutôt apprécie, chez les croyants appartenant à la «***oumma***», les comportements de « *ceux qui se repentent* », de « *ceux qui se purifient* » (2, 222), de « *ceux qui Lui font confiance* » (3, 159), de « *ceux qui suivent le Prophète* » (3, 31), de « *ceux qui sont bienfaisants* » et de « *ceux qui sont équitables* » (60, 8). Les « ***hadiths*** » ne font pas, non plus, vraiment déclarer par le Prophète son amour de l'humanité mais ils lui font exiger, de la part de ses disciples, un attachement exclusif : « *D'après Anas Ibn Malik, le Prophète a dit : « Aucun de vous ne sera croyant jusqu'à ce qu'il* ***m'aime plus*** *que son père, que son enfant et que l'ensemble des gens* ». (Bukhâri n°15).

Le contrôle social Stipuler comme un devoir religieux d'« *ordonner le convenable et dénoncer le blâmable* » est un blanc-seing à tous les moralisateurs en puissance. Une guerre sournoise de tous contre mine le quotidien dans les sociétés musulmanes, au sein même des familles. Tous les totalitarismes exigent de chaque individu qu'il dénonce sans hésiter ses pères, mères, frères, en cas de déviance de leur part. Cette délation est vertueuse : c'est une preuve de loyauté au régime. Il en va de même

dans la «***oumma***». Dénoncer « *l'impureté* » de ses proches, de ses voisins revient à se donner un brevet de « *pureté* » vis-vis de la communauté, aux yeux d'Allah… et de la « *police des mœurs* » en pays appliquant la «***charia***». Par exemple, en Arabie saoudite, les enfants sont éduqués à dénoncer leurs parents s'ils enfreignent le jeûne ou omettent la prière ; pendant le Ramadan, manger ouvertement devant des enfants est considéré comme une provocation dangereuse. Pour qui vit au sein de la «***oumma***», dans les territoires où l'islam est en force, le frère est toujours un peu ***Big Brother***, surtout pour une fille, évidemment[8]. « *Ô vous qui avez cru ! **Ne prenez pas pour alliés vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance** à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés… ceux-là sont les injustes*. » (9, 23). (Voir aussi (9, 24 ; 60, 4). Celui qui verrait le « *blâmable* » et n'agirait pas, serait lui-même auteur d'un acte blâmable, selon un « ***hadith*** » bien connu : « *Celui parmi vous qui voit le blâmable* (un mal), *qu'il le change de sa main ; s'il ne peut pas, alors avec sa langue ; et s'il ne peut pas, alors avec son cœur – et cela est le degré le plus faible de la foi.* » (Muslim, n°49).

Tensions internes dans l'«*oumma*».

Guerres civiles Si l'on en croit les récits de la fondation de l'islam, la violence est présente, dès l'origine, entre les disciples de **Mahomet et sa propre tribu**, les Quraychites. Témoin, le conflit ouvert avec **son oncle** paternel, couvert d'anathème dans le Coran : « *Que périssent les mains d'**Abû Lahab**, et que lui-même périsse !*
Ni sa richesse ni ce qu'il a acquis ne lui serviront à rien.
Il brûlera dans un feu plein de flammes… » (111, 1–3).
Après la prise de pouvoir par les hommes de Mahomet à

Médine, avec la formation d'une armée, forte de ses ***razzias*** et de nombreuses victoires, les dernières années de la vie du Prophète se seraient passées à vaincre sa propre tribu mecquoise, c'est à-dire à mener une lutte sans pitié **contre ses oncles, ses cousins, ses neveux…** A sa mort, faute d'un testament, la succession de Mahomet entraîna une guerre entre proches parents : d'un côté **Abu Bakr**, beau-père de Mahomet, et **Aïcha**, la fille d'Abou Bakr, (donnée à Mahomet quand elle avait 6 ans, sans enfants). De l'autre, **Ali**, cousin germain et gendre de Mahomet (qui lui avait donné sa fille, **Fatima**. Elle avait eu deux fils**)**. L'opposition toujours vivace entre le premier clan et le second, entre ***sunnites*** et ***chiites***, perpétue cette guerre inexpiable à qui sera LE « *calife* » (« *successeur*, *lieutenant* ») du Prophète.

Eugène Delacroix, Arabes escarmouches dans les montagnes (1863) National Gallery of Art (Washington)

Les guerres entre membres de la « ***oumma***» semblent vouées

à se perpétuer : (Iran-Irak (1980–1988) ; guerre civile algérienne (1991–2002) ; conflits entre le Hamas (Gaza) et le Fatah (Cisjordanie) à partir de 2006 ; guerre civile syrienne dès 2011 ; chiites et sunnites au Yémen (depuis 2015) ; lutte entre groupes djihadistes au Sahel et au Moyen-Orient…

Le grand califat mondial L'«***oumma***» a pour vocation de s'étendre à l'humanité entière, rétablissant ainsi l'unité première sur la terre. Cette «***oumma***» **universelle** qui passe par la conversion des uns et l'élimination des autres est une aspiration de toujours. **L'Etat islamique a tenté de le réaliser à sa façon en prétendant restaurer le grand califat**. Ce « ***djihad*** » contre tous, jusqu'à la seule survie de la véritable « ***Oumma*** » purifiée, peut trouver appui dans le Coran : « *Certes, vous avez eu un bel exemple* [à suivre] *en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : « Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors de Dieu. Nous vous renions.* ***Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul.*** *»* (60, 4).

L'«**oumma**» et le concept de «*nation*» Si l'islam, tel que nous le connaissons, est sans doute né de la volonté d'arabiser un contenu religieux judéo-chrétien[9], l'« ***oumma*** », comme « *ensemble des croyants musulmans* », n'a jamais pu coïncider avec une seule nation « *arabe* ». Cet idéal s'articule tant bien que mal avec l'idée moderne de nation. Au XIXe siècle, le sultan de l'Empire ottoman s'est prétendu « *le calife de tous les musulmans* », excitant contre lui les Arabes placés sous son joug, en Palestine, par exemple[10]. Depuis 1969, l'**O.C.I.** constitue une sorte de **califat virtuel** réunissant 57 pays qui « *légitiment la différence ontologique entre musulmans et non-musulmans, et ne jugent de la moralité d'une action qu'en fonction de son intérêt pour les*

musulmans ».[11] . La seule loi incontestable pour un musulman étant celle d'Allah, la « ***charia*** », les dirigeants de certains pays musulmans en ont fait la base de leur droit (Iran, Arabie saoudite). Mais cette loi étant à la fois incontournable et « *inconnaissable* » (27, 65 ; 6, 59), d'autres pays, officiellement musulmans, ne peuvent que proclamer leur respect de cette loi divine car « *Le pouvoir n'appartient qu'à Dieu.* » (12, 40)… mais louvoient en fonction des circonstances historiques et des conflits territoriaux. C'est dans de telles conjonctures que se durcit parfois la tension entre **nationalisme à base ethnique** et appartenance à l'« ***oumma*** » **islamique**.[12]

Cependant, selon un ancien Recteur de la Mosquée de Paris : « *La **nationalité musulmane** est une supra-nationalité, (…) Elle est **au-dessus de toutes les nationalités*** (…) »[13]

Ce qui cimente l'«*oumma*»

Le même dieu Le lien qui unit les membres de l'« ***oumma*** » repose sur leur commune soumission à Allah, leur commune mission, leur commune élection dans l'au-delà. « *Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salât, acquittent la Zakat et obéissent à Dieu et à Son messager. Voilà ceux auxquels Dieu fera miséricorde, car Dieu est Puissant et Sage.* » (9, 71).

Sur toute question théologique qui se pose dans l'« ***oumma*** », l'unanimité des croyants (l'« ***ijma*** ») est censée s'établir entre les savants de l'islam, selon ce « ***hadith*** » du Prophète : « *Ma communauté ne se réunira pas sur une erreur.* » (Tirmidhī n°2167).

La dichotomie Plus efficace que l'appel à la concorde

entre membres de l'« ***oumma*** », la séparation entre ses membres et le reste de l'humanité impie ressoude la communauté car « *le plus solide des liens de l'islam, c'est l'amour de Dieu et* ***la haine en Dieu****.* »[14] Du moment qu'Allah a défini les membres des autres communautés comme ses ennemis, s'exhortant lui-même à les anéantir (cf. plus haut 9, 30), « *les communautés musulmanes ne peuvent échapper au mécanisme sacrificiel basé sur* ***la violence mimétique*** *. Par exemple, les lois punissant de mort le blasphème poussent les individus à massacrer celui qui en est incriminé pour ne pas risquer d'être accusé de manquer d'indignation* »[15].

L'« ***oumma*** » se resserre alors, dans une **paranoïa obsidionale,** contre tous ceux qui lui sont extérieurs : *« S'ils vous dominent, ils seront vos ennemis et vous feront du mal, de leurs mains et de leurs langues contre vous ; souhaitant que vous deveniez mécréants. »* (60.2). Ou bien encore : *« Ô croyants ! N'entretenez de relations qu'entre vous ; les infidèles ne manqueraient pas de vous corrompre : ils désirent votre perte ! »* (3.118 ; voir aussi 4, 144 ; 5, 51).

Les marqueurs A la foi signes de ralliement, moyens de contrôle et annonce de conquête territoriale, les accoutrements, les rites, les édifices, l'usage de l'arabe à très haute voix dans la rue des pays non-

arabes… tous ces éléments viennent renforcer l'« ***oumma*** ». En terre à conquérir (« ***Dār al-Ḥarb*** »), il importe donc, sans doute plus qu'ailleurs, de ne pas ressembler aux autres, les mécréants, car « ***celui qui imite un groupe de gens, fait alors partie d'eux*** » (Abû Dâwûd 4031, voir aussi Muslim, livre 2, n°499 et n°500 et d'autres, au XXIe siècle[16]…).

L'entraide Le soutien mutuel au sein de la communauté musulmane (« ***ukhuwwa***«) est un principe fondamental de l'Islam. L'aumône est souvent mentionnée dans le Coran, qui ne distingue pas l'aumône volontaire (« ***sadaqua*** ») et l'aumône obligatoire («***zakat***»). *« Les aumônes sont destinées aux pauvres, aux nécessiteux, à ceux qui sont chargés de la collecter, à ceux dont les cœurs sont à gagner* (à l'islam), *au rachat des captifs, aux insolvables, à ceux qui se consacrent à la cause d'Allâh et aux voyageurs. »* (9, 60).

C'est plus tard que la «***zakat***» est devenue le 3e pilier de l'islam, un véritable impôt, obligatoire, normé, dont le produit est réservé aux musulmans. Il est interdit d'en faire profiter le non-musulman, comme un « ***imâm*** » l'explique dans cette video [17]:

https://youtu.be/ohtc3i_zWNo?t=532

Les organisations caritatives comme **Islamic Relief France** et **Secours Islamique France** appliquent cette règle d'exclusion en faveur des pauvres de l'« ***oumma*** », même s'il faut lire entre les lignes de leur présentation pour le comprendre, en remarquant les mots que nous signalons en bleu :

« QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE LA ZAKÂT AL MAAL ?

En France comme dans nos nombreux pays d'intervention, tels que le Pakistan, la Palestine, le Sénégal ou encore

Madagascar, le SIF vient en aide à des millions de personnes. ***Précaires,*** *elles font toutes partie individuellement comme collectivement de celles qui* ***peuvent légitimement bénéficier de votre Zakât Al Maal.*** »

Le principal critère est la ***vulnérabilité des individus****. C'est notamment le cas des orphelins, des veuves, des femmes isolées et exposées aux violences, des personnes âgées ou sans-abri, des familles sans ressources. Les personnes déplacées internes et les réfugiés qui ont tout perdu à cause de conflits armés ou de catastrophes naturelles en font également partie.*

*Votre Zakât Al Maal permettra au SIF d'****améliorer concrètement et durablement*** *le quotidien des ayant-droits, qui ont besoin d'aide humanitaire.* »[18]

Sur une autre page :

« ***Qui ne peut pas recevoir la Zakat al-Maal ?***

La Zakat al-Maal doit être payée et reçue uniquement par des musulmans.»[19]

Don pour Gaza en Palestine par le **Secours islamique France**

En conclusion, il s'ensuit que si l'« ***oumma*** » est une *famille*, elle outrepasse largement les liens familiaux ; si elle est une *nation*, elle transcende toute forme de patriotisme ; si elle est une *solidarité*, elle réserve l'entraide aux siens ; si elle est une *société*, elle se doit de réduire toutes les autres à sa loi ; si elle est une *assemblée de croyants*, elle doit exercer sa prééminence sur toute autre communauté ; si elle est un *universalisme*, elle n'atteindra sa plénitude qu'en englobant en son sein l'humanité tout entière.

……

[1] Anne-Marie DELCAMBRE, L'islam des interdits, Desclée de Brouwer, Paris, 2008 (réédition d'un ouvrage de 2003) p. 92.

[2] Emprunt au judaïsme : « *Selon la tradition juive, les gens*

depuis Adam jusqu'à Énosh (Gn 4 :26) *adoraient le même Dieu.* » Sami ALDEEB, Le Coran, texte arabe et traduction française, Centre de droit arabe et musulman, note 10, p. 337. file:///D:/Users/asus/Desktop/islam/DICTIONNAIRE%20critique%20de%20l'islam/Coran/ALDEEB%20Le_Coran_texte_arabe_et_traduction_franc.pdf

[3] Accusation contre les « *Gens du Livre* », juifs et chrétiens.

[4] Al AJAMI, « La Oumma, la meilleure communauté selon le Coran et en islam », in Que dit vraiment le Coran ? https://www.alajami.fr/2018/01/27/la-oumma-la-meilleure-communaute-selon-le-coran-et-en-islam/

[5] Cf. Agathe RABIER, « Le Coran va-t-il s'autodétruire ? », in Résistance républicaine, 12/08/2025. https://resistancerepublicaine.com/2024/08/12/le-coran-va-t-il-sautodetruire/

[6] Mouvement fondé en 1928 par **Hassan al-Banna**, un instituteur égyptien, pour réislamiser la société égyptienne, puis mettre en place un état fondé sur la ***« charia ».***

[7] « L'Oumma est-elle « la meilleure communauté » (Coran 3.110) ?, in Islam et Vérité, publié le 04/08/2020. https://www.islam-et-verite.com/loumma-est-elle-la-meilleure-communaute-3-110/

[8] Cf. Agathe RABIER, « Programmation psychologique par l'islam : un esprit sain peut-il en réchapper ?», in Résistance républicaine, 17/05/2025. https://resistancerepublicaine.com/2025/05/17/programmation-psychologique-par-lislam-un-esprit-sain-peut-il-en-rechapper/

[9] John WANSBROUGH, Patricia CRONE et Michael COOK, Yehuda NEVO, idée reprise par Ali Mohammad AMIR-MOEZZI, in Comment l'Islam a-t-il évolué depuis ses origines ?, Conférence de Cordoba, 06/02/2020 https://youtu.be/8cBLsxsbkME?t=446

[10] En 1915-1916, Britanniques (**Lawrence d'Arabie**) et Arabes s'unirent contre les Ottomans alliés de l'Allemagne, les Britanniques leur promettant un royaume arabe indépendant. Ce fut la Transjordanie sous mandat britannique (1921), puis le royaume de Jordanie (1946).

[11] « L'Oumma est-elle « la meilleure communauté » (Coran 3.110) ? in Islam et Vérité, publié le 04/08/2020. https://www.islam-et-verite.com/loumma-est-elle-la-meilleure-communaute-3-110/

[12] Comme ce fut le cas sous Nasser en Egypte entre panarabisme et Frères musulmans.

[13] Dalil BOUBAKEUR, Traité moderne de théologie islamique , ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2003.

[14] Al Fudayl b. IYAD, cité par Marie-Thérèse URVOY, in « Communauté », Dictionnaire du Coran, ss. la direction de Mohamad Ali AMIR-MOEZZI, Robert Laffont, Paris, 2007, p.176.

[15] Le rapprochement de la violence envers les non-musulmans avec le phénomène de **la « *violence mimétique* » décrit par René Girard**, a été fait dans « L'Oumma est-elle la meilleure communauté (Coran 3.110) ? » in Islam et Vérité, 04/08/2020. https://www.islam-et-verite.com/loumma-est-elle-la-meilleure-communaute-3-110/

[16] Recep Tayyip ERDOGAN s'adressant, à Paris, aux Turcs immigrés en France : *« Personne ne peut vous demander d'être assimilés. Pour moi, le fait de **demander l'assimilation est un crime contre l'humanité.** […] La France vous a donné un droit à la double nationalité : demandez-la !*». (07/ 04/2010). https://lesalonbeige.fr/erdogan-lassimilation-est-un-crime-contre-lhumanite/?utm_source=chatgpt.com

[17] Nader ABOU-ANAS, « A qui donner la zakat ? » (2e partie), in NaderAbouAnas Officiel, le 19/08/2023.

[18] https://www.secours-islamique.org/zakat-al-maal

[19] https://fr.islamic-relief.org/qui-sommes-nous/ce-que-nous-faisons/zakat/